

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 23 janvier 2012

Le 23 janvier 2012 à 20 h 45, les fondateurs de l'association Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay sont réunis en assemblée générale constitutive au *Grand salon de la Bouvêche*, 71 rue de Paris, (Orsay).

L'assemblée générale désigne *Michel Rouyer* en qualité de président de séance, *Julien DEWOGHELAERE* et *Simone CASSETTE* en qualité de secrétaires de séance.

Le projet de statuts de l'association est mis à disposition de l'ensemble des 13 personnes présentes et l'assemblée générale constitutive se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- présentation de l'activité du collectif et du projet de constitution de l'association
- présentation du projet de statuts de l'association
- adoption des statuts
- appel de candidatures pour le bureau et élection des membres du bureau
- mise en route des actions à venir
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

L'activité du collectif et le projet de constitution de l'association sont présentés par Michel Rouyer, Martine Duperrier et Gérald Dujardin. Puis Louis Sangouard présente le projet de statuts.

Après débat, l'Assemblée constitutive adopte les délibérations suivantes :

**1<sup>ère</sup> délibération :** L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> délibération :** L'assemblée décide à l'unanimité que le premier bureau sera constitué de 6 personnes.

**3<sup>ème</sup> délibération :** Après le recueil des adhésions, il est procédé à l'élection du bureau de l'association. Sept personnes proposent leur candidature et se présentent rapidement. Il est procédé au vote à bulletins secrets.

*Résultat du vote :*

Nombre de votants : 13

Nombre de voix obtenues par les candidats :

Jeannette BRAZDA : 8 ; Simone CASSETTE : 12 ; Julien DEWOGHELAERE : 11 ; Gérald DUJARDIN : 13  
Martine DUPERRIER : 11 ; Marcelle L'HUILLIER : 12 ; Michel ROUYER : 10.

L'assemblée générale constitutive désigne donc en qualité de membres du bureau pour un mandat d'un an :

Simone CASSETTE, Julien DEWOGHELAERE, Gérald DUJARDIN, Martine DUPERRIER,  
Marcelle L'HUILLIER et Michel ROUYER.

Le bureau se réunit ensuite pour désigner :

- le président : Gérald Dujardin
- la secrétaire : Marcelle L'Huillier
- la trésorière : Simone Cassette

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

**4<sup>ème</sup> délibération :** A l'unanimité, les membres de l'assemblée mandatent M. Gérald Dujardin et Mme Marcelle L'Huillier pour déposer en préfecture les statuts de l'association.

La séance est levée à 23h30.

Le président : Gérald Dujardin

La secrétaire : Marcelle L'Huillier

